

www.cabinet-briard.com



 **BRIARD**
AVOCAT AU CONSEIL D'ÉTAT ET À LA COUR DE CASSATION

Le cabinet Briard est l'un des 68 cabinets français d'avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation. Il est composé d'un associé et d'une équipe d'avocats intervenant en matière de cassation administrative, civile, pénale et fiscale.



Métiers



Avocat auprès du Conseil d'État et de la Cour de cassation

Le cabinet Briard a pour première mission de représenter les justiciables au dernier stade du procès, celui de la cassation, devant les cours suprêmes françaises que sont le Conseil d'État et la Cour de cassation.

Avocat devant le Conseil constitutionnel

Le cabinet Briard intervient devant le Conseil constitutionnel dans le cadre de l'examen des lois, avant (contributions extérieures) comme après leur promulgation (questions prioritaires de constitutionnalité). Il assiste également des candidats vaincus à l'élection législative et désireux de contester le résultat du scrutin.

Avocat devant les cours européennes

La pratique du cabinet Briard couvre

également la défense des justiciables devant la Cour européenne des droits de l'homme, le Tribunal de l'Union européenne et la Cour de justice de l'Union européenne.

Avocat devant les juridictions administratives

Le cabinet Briard accompagne ses clients devant l'ensemble des juridictions administratives françaises de droit commun (tribunaux administratifs, cours administratives d'appel, Conseil d'État) ou spécialisées (Conseil supérieur de la magistrature, Cour des comptes, Cour

de discipline budgétaire et financière, formations disciplinaires des ordres professionnels, etc.).

Avocat devant le Tribunal suprême et la Cour de révision de Monaco

Le cabinet Briard a acquis une solide expertise dans les litiges conduits devant les juridictions monégasques. Ses équipes entretiennent des liens étroits avec les avocats de la Principauté.

Liens utiles



Cour des comptes



Compétences



Droit public

- > Droit administratif général
- > Droit de la fonction publique
- > Responsabilité des personnes publiques
- > Droit de l'audiovisuel
- > Droit de l'urbanisme et de l'urbanisme commercial
- > Droit de l'environnement et de l'énergie
- > Contentieux électoral
- > Économie sociale et mutualité
- > Tarification sanitaire et sociale
- > Régulation économique

Droit privé et pénal

- > Droit civil (obligations, personnes)
- > Droit des sociétés
- > Droit commercial
- > Droit bancaire, droit financier
- > Droit des assurances
- > Droit immobilier et baux commerciaux
- > Droit de la consommation
- > Droit social
- > Droit pénal et droit pénal des affaires

Droit fiscal

- > Cassation en matière fiscale
- > Droit fiscal calédonien

Droit constitutionnel

- > Examen *a priori* des lois
- > Examen des lois promulguées (question prioritaire de constitutionnalité)
- > Contentieux électoral (élections législatives)

Droit monégasque

Droit de l'arbitrage

Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation

François-Henri BRIARD
fhb@cabinet-briard.com

Autre professionnel du droit

Guillaume CANSÉLIER
gcanselier@cabinet-briard.com

Avocats au Barreau de Paris

Floriane BEAUTHIER
fbeauthier@cabinet-briard.com

Marie-Sixtine BLANCHY
msblanchy@cabinet-briard.com

Stéphane BONICHOT
sbonichot@cabinet-briard.com

Catherine CHAUVELIER
cchauvelier@cabinet-briard.com

Philippe CHIFFAUT-MOLIARD
pchiffaut-moliard@cabinet-briard.com

Benjamin de DREUZY
bdedreuzy@cabinet-briard.com

Pierre MASQUART
pmasquart@cabinet-briard.com

Dominique MOLINARI
dmolinari@cabinet-briard.com

François NEGREL-FILIPPI
fnegrel-filippi@cabinet-briard.com

François VIDEAU
fvideau@cabinet-briard.com

Elie WEISS
eweiss@cabinet-briard.com

9-11, avenue Franklin D. Roosevelt
75008 PARIS

Tél. : + 33 (0)1 44 09 04 58

Fax : + 33 (0)1 44 09 03 19

secretariat@cabinet-briard.com
